

Dr. Naziha Benbachir
Université de Mostaganem



Résumé : Nous nous interrogeons sur les représentations des langues en milieu professionnel auprès des cadres de la Sonatrach. C'est effectivement en explicitant certains aspects de la pluralité- des langues et des cultures- et des relations que les cadres de la Sonatrach entretiennent avec elles, que s'élaborent peu à peu les représentations de la réalité algérienne bi-plurilingue.

Mots-clés : Représentations - compétence bi-plurilingue - interlangue.

Abstract: We interrogate ourselves about the representations of foreign languages within the professional milieu close to the surroundings of Sonatrach. Actually, it is by explicating some aspects of the multiplicity of the languages, the cultures and the relationships which the Sonatrach surroundings keep up with them, that the representations of the Algerian bi-multilingual reality could gradually be elaborated.

Keywords: Representations - bi-multilingual competence - interlanguage

المخلص: نحاول البحث في هذا المقال عن التصورات في الوسط المهني و بخاصة عند إطارات شركة سوناطراك حيث سنعرض أوجه التعدد اللغوي و الثقافي و كذا الرابط و النسيج الفكري الذي يربطهم بها. موضحين دور هذه التصورات في الواقع المزدوج اللغوي الجزائري.

الكلمات المفتاحية: التصورات الكفاءة ة التعددية.

Introduction

Cet article s'inscrit dans le cadre général d'une recherche sur la gestion du plurilinguisme en milieu professionnel algérien. L'enquête a eu lieu à la Sonatrach¹, la Société Nationale de Transport et de Commercialisation des Hydrocarbures. Cette entreprise intervient également dans d'autres secteurs tels que les activités de génération électrique, les énergies renouvelables et le dessalement d'eau de mer. Elle exerce ses métiers en Algérie et dans plusieurs pays, dans l'amont² et l'aval³ pétrolier, en Espagne, au Pérou, en Libye et en Afrique. C'est la première entreprise du continent africain parmi les 50 meilleures sociétés africaines avec un chiffre d'affaire de 56,1 milliards de dollars

en 2010⁴. C'est le 4^{ème} exportateur⁵ mondial de GNL⁶, 3^{ème} exportateur de GPL⁷ et 5^{ème} exportateur au monde de gaz naturel; l'entreprise emploie 47.566 agents⁸.

Nous nous sommes intéressée plus spécifiquement aux fragments biographiques extraits d'entretiens semi-directifs et de notes de terrain menés auprès des cadres de l'entreprise qui portent sur les représentations langagières. Le travail est construit essentiellement sur une approche ethnographique⁹, dont les principes reposent sur la participation du chercheur à la communauté étudiée, il vise à comprendre ce qui se passe sur le terrain professionnel. L'intérêt d'une recherche empirique se justifie par la volonté de connaître ce qui demeure encore trop opaque, c'est-à-dire non seulement les comportements, les interactions mais aussi et surtout les systèmes méthodologiques qui régissent la vie de nos acteurs sociaux.

Dans la présente contribution, nous nous intéresserons plus spécifiquement aux représentations langagières des cadres de l'entreprise¹⁰. Ces représentations se manifestent de manière discursive, parfois implicite, parfois explicite. D'ailleurs de nombreux auteurs rendent compte de cette dimension comme Quasthoff (1987), Van Dijk (1998), Meijer et Biejaard (1999). Dans le domaine des recherches sur l'acquisition des langues dans une perspective interactionniste, il y a eu en Europe - surtout dans les universités suisses et françaises - un foisonnement d'études sur les représentations des locuteurs bilingues et des apprenants sur les langues et leur appropriation.

Ces dernières se sont fondées sur la nature essentiellement discursive des représentations et ont abordé les phénomènes dynamiques et complexes des représentations et des stéréotypes à partir des traces observables laissées dans les interactions verbales et au moyen de méthodes telles que l'analyse de discours et l'analyse conversationnelle : Berthoud (2001), Castellotti, Coste et Moore (2001), Dabène (1997), Deprez (1996, 1997, 2000), De Pietro (1994, 1997), De Pietro et Muller (1997), Franceschini, Oesch Serra et Py (1989-90), Gajo (1997, 2000), Lüdi et Py (1986, 1995), Marquillo (1997, 1999, 2000), Matthey (1997a, b), Matthey et Moore (1997), Moore (1994, 1998, 2001), Oesch Serra (1995), Oesch Serra et Py (1992, 1997), Perrefort (1997), Py (2000a, b, c,), Py et Oesch Serra (1993), Vasseur (2001), Castellotti (2001).

Nous pensons cependant que le discours est le lieu par excellence où se manifestent les traces des opérations cognitives mises en œuvre par les acteurs, tant par rapport aux objets de discours mobilisés que par rapport à la situation d'interaction. Le discours est posé comme le lieu où la construction et la transmission sociale des représentations sociales (RS) se réalisent et occupent une place centrale dans leur processus d'élaboration et de transformation. Nous formulons l'hypothèse que l'entreprise favorise l'émergence d'une compétence bi-plurilingue qui remodèle des déplacements de « frontières » chez ses cadres. Ainsi, ce travail tente de répondre à la question de savoir comment les cadres de la Sonatrach perçoivent leur rapport aux langues/cultures. Les interrogations qui orientent le cheminement de notre questionnement sont les suivantes :

- Comment sont perçus, jugés et évalués les langues et leurs interlocuteurs à travers le prisme du degré de distance/proximité (Castellotti, Coste & Moore, 2001: 105), en analysant les constructions discursives qui visent à séparer les langues ou à les rapprocher en réduisant la distance entre les variétés du continuum linguistique?
- Nos informateurs disposent-ils d'une vision plurielle et dynamique de leurs ressources ?

Le regard sur les langues et les cultures

En s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, ces dernières ne constituent pas tout à fait des disciplines comme les autres, du fait de leur inscription psychologique et sociale particulièrement forte. La notion de langue comprend l'ensemble des langues faisant partie du répertoire de nos informateurs indépendamment de la situation et des modalités de leur acquisition ainsi que le fait que chaque langue est inséparable d'un contexte culturel défini. Il nous paraît important d'explorer dans cette partie les représentations que les informateurs se forgent autour de la notion du plurilinguisme à travers le passage interlinguistique en termes de distance et de proximité (Castellotti, Coste, Moore, 2001:105). A travers l'analyse, nos informateurs font référence à l'ensemble du répertoire plurilingue dont ils disposent:

« en tant que potentiel de gestion d'un répertoire plurilingue, intègre des capacités de traduction, d'interprétation, d'alternance codique, de passage d'une langue à une autre, de parler bilingue, toutes opérations dont une conception "juxtaposante" de compétences de communication unilingue cloisonnées ne rend guère compte » (Coste, 2002 : 118).

Le statut du français est souvent interrogé par rapport aux autres langues, en l'occurrence la langue arabe, ainsi que d'autres langues comme, l'anglais et l'espagnol.

Le français : une langue de contact / une langue officielle

Langue de contact, c'est ainsi que notre informatrice Salima¹¹ désigne le français : « à mon avis pour la communication c'est le français. J'aimerais bien le maîtriser, il est plus riche que l'arabe, regarde lorsqu'on parle arabe on utilise le français. »¹².

L'expression de la proximité avec le français se traduit déjà par le fait qu'il apparaît comme une langue ressource qui fournit à la langue arabe le "contact" *puisque* « il y a suppléance ponctuelle avec une alternance codique de dépannage » (Coste, 2002: 198). Salima exprime ici une spécificité de la situation algérienne, une réalité sociolinguistique décrite par l'humoriste Fellag¹³:

« C'est ma vraie langue, le mélange des langues, c'est ma langue, c'est ce que je parle naturellement, et elle est comprise naturellement, parce que le public est comme moi (...) moi je suis contre les purismes, je suis pour le mélange (...) un mot qui manque en arabe dialectal, hip, on le prend en français et on le conjugue en arabe, on le triture, on en fait un mot » (In Caubet, 1998 : 124).

Pour d'autres informateurs le français est considéré comme une langue « officielle ». Les propos de Mokhtar résument cette situation problématique lorsqu'il déclare :

« Le français on l'utilise pour la communication et le travail, le français est devenu une langue nationale et même officielle en Algérie comme l'arabe, c'est pourquoi le Président de la République doit aussi parler en arabe ». ¹⁴

En effet, Mokhtar éprouve beaucoup de difficultés en français, une langue qui reste relativement étrangère du fait de son propre réseau de socialisation (familial/amical); l'école algérienne également ne contribue pas à atténuer cette distance.

Nous constatons qu'en dépit de cette altérité, ses propos attestent d'un déplacement important attribué au statut des langues : « *le français est devenu une langue nationale* » ; son officialité/fonctionnalité est légitimée par le président algérien qui continue à s'exprimer en français alors qu'il devrait utiliser la langue arabe (classique) : « *Le président de la république doit aussi parler en arabe* ».

En effet, cet informateur ne tolère pas que le pouvoir n'utilise pas la langue arabe alors qu'elle est la seule langue nationale et officielle. De telles évaluations subjectives peuvent influencer sur les apprentissages. Pour Klein (1989 : 180-181), par exemple, « *l'incapacité d'un apprenant à pouvoir réduire la distance subjective contribue à ralentir considérablement sa progression* » (Moore, 2006: 186).

Il est évident que le statut du français pose problème, bien qu'il soit utilisé et légitimé par la sphère politique il n'est toutefois pas officialisé. Si le français bénéficiait d'un statut et d'une reconnaissance politique « officielle », la situation serait différente. Les représentations du français restent dominées par cette notion de contact et de richesse, ainsi, Ali un autre informateur, déclare :

« Je pense que l'avenir est dans la langue anglaise, c'est eux qui déterminent la technologie. Je classe l'anglais en premier lieu, le français passe en 2^{ème} position ; je n'aime pas l'espagnol. La langue française c'est une langue riche; en principe il y a pas mieux que la langue du Coran.»

Selon cet informateur, l'anglais se place en première position, mais cela ne l'empêche pas d'exprimer une distance vis-à-vis de cette langue, à travers les instances énonciatives utilisées : « *c'est eux qui déterminent la technologie* ».

En revanche, il adopte une attitude différente vis-à-vis du français. Classé en seconde position : le français serait une langue « riche », bien que cette qualification soit descriptive, elle traduit un certain degré de proximité. En effet, pour Castellotti, Coste et Moore (2001, 110), la polarisation distance proximité chez les adultes

« peut donner lieu entre les différents témoins mais aussi pour un même témoin et selon les activités proposées à des positionnements distincts (...) Soit d'un point de vue descriptif, caractérisant l'objet langue (ou telle ou telle de ses composantes) du dehors en tant qu'objet descriptible et caractérisable (...) »

Notre informateur confine dans son classement la langue arabe par rapport à sa fonction religieuse: c'est donc le sacré qui renforce la distance à l'égard de cette langue, en revanche, il ne fait aucune allusion à l'officialité de la langue arabe qui se limite là encore aux instructions de gestion de l'entreprise depuis la vague de sa généralisation¹⁵ ce qui revient à dire que pour un même individu, « une même langue peut sembler proche sous tel angle, lointaine sous tel autre, ce qui nous conduit à déconstruire et reconstruire les notions de distance et de proximité » (Castellotti, Moore & Castellotti, 2001: 108). Il est évident que le français- qui ne jouit d'aucun statut- reste la seule langue de contact dans l'entreprise.

Le français : Une porte ouverte

C'est dans ce contexte que certains informateurs empruntent des images métaphoriques qualifiant le français de «porte ouverte». Ainsi Nabihia déclare :

« Bon..., pour l'arabe c'est dommage on a pas un bon niveau, nous notre arabe n'est pas développé. L'anglais c'est très intéressant, il permet d'accéder à beaucoup de cultures mais malheureusement, la plupart ne le maîtrisent pas. Le français c'est une porte ouverte dieu soit loué je le comprends ils ne peuvent pas dire que je suis complexée le français c'est un plus ».

Nabiha expose un répertoire plurilingue qui est défini comme une compétence « (...) possédée par un acteur qui maîtrise, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. » (Coste, Moore et Zarate, 1997).

Le répertoire plurilingue de notre informatrice n'est pas dénué de positionnement identitaire à l'égard de la langue arabe à travers son emploi de l'adjectif possessif, Nabiha exprime une appartenance sociale « *notre arabe* » même si cette langue n'est pas développée. Ses propos, expriment une distance/proximité relative (Castellotti, Coste et Moore, 2001: 108).

Le contraste se confirme encore plus lorsque notre informatrice évoque le français, c'est avec cette langue qu'elle se sent la plus proche, Nabiha va même remercier le bon Dieu : « *Dieu soit loué je le comprends, ils ne peuvent pas dire que je suis complexée le français c'est un plus* ». L'image métaphorique qu'elle associe au français atteste et résume assez bien le déplacement important dans le fonctionnement d'une compétence plurilingue où « (...) les rôles de pivot, d'appui, de référence ne sont pas le lot de la seule langue « maternelle » ou première. » (Coste, 2002 : 196).

Un déplacement et une ouverture qui apportent à notre informatrice un savoir-être puisqu'« *...ils ne peuvent pas dire que je suis complexée le français c'est un plus* ». Ce qui vient d'être décrit met en exergue le statut du français qui est loin d'être considéré comme une langue étrangère. De ce fait certains informateurs adoptent des positionnements plus nets où la primauté et l'hypercentralité¹⁶ du français semblent dépasser la langue arabe pour Fatiha qui énonce: « *la langue arabe c'est pas un outil essentiel, on commence à l'oublier un peu* ». Notre informatrice signale un réaménagement et un rapprochement face au français qui devient L1 et ce en dépit des considérations historiques : « *le français, est toujours présent, il existe on l'a pas oublié depuis la colonisation*».

Dans cet exemple, même le contentieux historique est dépassé face à de nouveaux besoins et des enjeux importants « une dialectique entre ruptures d'équilibre et de rééquilibrages, destinés à faire face à de nouveaux besoins langagiers, communicatifs et culturels sans faire intervenir aucun jugement de valeur » (Lüdi et Py, 1995: 119).

En dépit des difficultés que notre informatrice rencontre en français, Fatiha ne considère pas cette langue comme étrangère. D'ailleurs, elle nous explique les raisons de son altérité.

« *Naziha tu n'as pas essayé de faire une recherche comparative, tu aurais pu faire une comparaison entre deux écoles primaires. Une école dans un quartier populaire et une autre dans un quartier résidentiel. Tu vas voir la différence entre les deux.*

Moi j'ai grandi dans les planteurs, un quartier populaire (...) je pense que si j'ai grandi dans un autre milieu je serai bien en français. N'oublie pas de réserver une partie de ta recherche sur le milieu » (Note de terrain, bureau de Fatiha en décembre 2006).

L'altérité qu'éprouve notre informatrice a été prise en charge par l'entreprise, Fatiha qui occupe un poste de responsabilité renforçant son contact permanent avec le français - a été amenée à s'inscrire à des cours de français assurés par l'entreprise.

Dynamique bi-plurilingue

Certains cadres de l'entreprise se défendent de toute attitude extrémiste, les propos de Karim résumant cette attitude : « *chaque langue a sa culture, c'est des cultures différentes, chaque langue a sa valeur. Je ne vais pas utiliser le français seulement pour appâter les femmes* ». Karim attribue à chaque langue une culture et reconnaît leur différence et l'hétérogénéité : c'est une perspective plurielle et dynamique de l'approche des langues. D'ailleurs notre informateur déconstruit un stéréotype prégnant dans la société algérienne : « *je ne vais pas seulement utiliser le français pour appâter les femmes.* »

A la lumière des premières observations, nous pouvons affirmer que la majorité de nos informateurs disposent d'une vision plurielle et dynamique de leurs ressources qui s'inscrit dans une logique de variation et d'instabilité les poussant à construire des articulations, des réorganisations des statuts et des valeurs accordées aux langues.

Ainsi, le contexte Sonatrach favorise l'affranchissement de frontières et des ouvertures vers d'autres langues et d'autres cultures. L'entreprise les libère dans un marché international compétitif où la place de choix revient au français.

En guise de conclusion

A travers l'analyse, nos informateurs font référence à l'ensemble du répertoire bi-plurilingue dont ils disposent. Le statut du français est souvent interrogé par rapport aux autres langues, en l'occurrence la langue arabe mais aussi l'anglais et l'espagnol. Le français n'est désigné ni comme langue étrangère ni comme langue seconde mais une langue qui est utilisée au même titre que la langue arabe - et un peu plus-. Bien que distincte, elle n'en forme qu'une seule entité allant jusqu'à dépasser la langue arabe en s'appropriant l'espace économique réservé officiellement à la langue arabe (classique). Par ailleurs, l'entreprise Sonatrach arrive à déplacer et à rééquilibrer le positionnement de nos informateurs. Leur inscription dans un contexte international favorise l'exposition plurilingue et facilite la circulation interlinguistique.

Notes

¹ Créée le 31 décembre 1963.

² Regroupe les activités d'exploration, de production, de recherche et les métiers de services pétroliers.

³ A en charge l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement et d'exploitation de l'aval pétrolier et gazier.

⁴ <http://www.sonatrach-dz.com/presentation.html>.

⁵ <http://www.sonatrach-dz.com/presentation.html>.

⁶ Gaz naturel liquéfié composé essentiellement de méthane, condensé à l'état liquide.

⁷ Est un mélange d'hydrocarbures légers stocké à l'état liquide et issu du raffinage du pétrole.

⁸ <http://www.sonatrach-dz.com/emploi-recrutement.html>.

⁹ Une recherche doctorale qui portait sur l'analyse des besoins langagiers en milieu professionnel: cas de la Sonatrach (Benbachir, 2010).

¹⁰ Essentiellement les jeunes cadres ingénieurs, juristes, financiers, cadres ressources humaines et secrétaires.

¹¹ Afin de préserver l'anonymat de nos informateurs nous leur avons attribué des pseudonymes (Salima, Mokhtar, Nabih, Ali, Fatiha et Karim).

¹² L'enregistrement étant interdit dans l'entreprise, alors nous nous sommes limité à noter sur notre journal de bord les entretiens et à effectuer une traduction à cheval par correspondance et par équivalence.

¹³ Mohamed Said Fellag, né en 1950 à Azefoun en Kabylie, est un comédien et humoriste algérien.

¹⁴ Le Président Bouteflika avait tendance à utiliser la langue française (surtout) au début de son mandat présidentiel.

¹⁵ En effet, la loi 91/05 du 14 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe concerne toutes les activités qu'elles soient publiques ou privées, dans quelque domaine de vie nationale. La circulaire est une instruction de gestion effective jusqu'à nos jours, qui rend obligatoire l'utilisation de la langue arabe à compter du 5 juillet 1998 (un délai de rigueur) à la Sonatrach.

¹⁶ Selon Calvet (1999), ce modèle à quatre niveaux permet de rendre compte à la fois des rapports entre les langues, et du sens vers les plurilinguismes individuels tendent à se développer, verticalement (d'un niveau vers l'autre), et horizontalement (entre des langues de même niveau). Calvet distingue ainsi :

- une langue hyper-centrale (l'anglais);
- des langues super-centrales (comme l'arabe, le russe, le swahili, le français, l'hindi, le malais, l'espagnol...)
- des langues centrales (cent à deux cents);
- des langues périphériques (quatre à cinq mille).

Bibliographie

Abric, J.-C. 1989. « L'étude expérimentale des représentations sociales ». In Jodelet, D., (éd.). *Les représentations sociales*, Paris : PUF, pp. 205-223.

Calvet, L.-J. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Plon.

Cambra Giné, M. 2003. *Une approche ethnographique de la classe de langue*, Paris : Didier (Coll. LAL).

Castellotti, V. et al. 2001. « Le proche et le lointain dans les représentations des langues et de leur apprentissage ». In Moore, D., (éd.). *Les représentations des langues et de leur apprentissage*, Paris : Didier, pp. 101-132.

Castellotti, V. et Moore, D., (éds.). 2008. « La notion de compétence plurilingue et pluriculturelle : perspectives de la recherche francophone ». In *Transversales*, Volume 23, Paris : Peter Lang, pp.10-24.

Caubet, D. 1998. « Humour et défigement des expressions figées au Maghreb chez les humoristes M. Fellag et Gad el Maleh ». In *Le figement lexical*. Tunis : CERES. pp.115-123.

Coste, D. 2002. « Compétence à communiquer et compétence plurilingue ». In *Notions en questions* n° 6, pp. 115-123.

Deprez, C. 1996. « Parler de soi, parler de son bilinguisme ». In *AILE* n°7, Paris : Encrages, pp. 155-180.

Guimelli, C. (éd.). 1994. *Structure et transformation des représentations sociales*, Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Jodelet, D., 1989. *Les représentations sociales*. Paris : PUF.

Lüdi, G. et Py, B. 1995. *Changement de langue et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*. Lausanne : L'Age d'Homme.

Moore, D. 2006. *Plurilinguismes et école*. Paris : Didier (Coll. LAL).

Porquier, R. et Py, B. 2004. *Apprentissage d'une langue étrangère : contexte et discours*. Paris: Didier (Coll. Crédif Essais).